

Diagnostic agricole



Rappel méthodologique :

Initialement étude externalisée, aujourd'hui en partie internalisée avec un appui du bureau d'études **Terraterre**

Des choix méthodologiques : un diagnostic pour le SCoT, la mobilisation des études existantes, une démarche de terrain pour compenser les hétérogénéités des données.

Les différentes étapes :

- Analyse de la bibliographie
- Immersion sur le terrain
- Organisation de réunions locales de concertation
- Traitement des données quantitatives : RGA 2000 et 2010, RPG 2014 et données de terrain 2017
- Enquêtes filières
- Analyse croisée des données qualitatives et quantitatives
- Analyse cartographique

A. L'agriculture dans le diagnostic socio - économique



Une population agricole en forte diminution

Le **nombre d'exploitations** a diminué de moitié entre 2000 et 2017 = 720 exploitations dont 681 structures professionnelles (15,3% des exploitations ardéchoises).

Perte importante d'actifs agricoles (-37 %) mais encore 827 chefs d'exploitations et coexploitants

Population largement **masculine et vieillissante**

Près du tiers ont plus de 55 ans

Indicateurs	2000 RGA	2010 RGA	2013 INSEE	2017 RLC
Nombre d'exploitations	1 453	1 038		720
Nombre d'exploitations professionnelles	661	NC	593	681
Nombre d'ETP	1 923	1 292	1222	827
Hommes/femmes				17 % F / 83 % H
Age moyen				50 ans

Une population agricole en forte diminution



Selon la chambre d'agriculture :

- Pour 4 départs, une seule installation est comptabilisée.
- 113 installations ont été accompagnées entre 2000 et 2010, 62 entre 2010 et 2016.
- Environ un tiers des installations non accompagnés sont à ajouter à ces chiffres, soit environ 230 installations entre 2000 et 2016.
- Les secteurs de Vernoux, de Lamastre et la plaine de Chomerac sont les plus dynamiques en terme d'installation

En 2013 (données Insee), les actifs agricoles représentent 5 % de la population active (1 222 actifs agricoles) avec des disparités assez fortes (de 2 % à proximité de la vallée du Rhône, 4 % sur le secteur du Cheylard mais 18 % sur le secteur de Lamastre).

SCOT CENTRE ARDECHE
Diagnostic foncier agricole

Les exploitations agricoles

Centre Ardèche
Syndicat Mixte

terra.terre



Légende

- périmètre communal
- ◆ siège d'exploitation agricole

0 5 10 km



sources : L. BAYLE, 2011
révisé par : P. BAYLE, 2017

Répartition
homogène des
sièges
d'exploitations

Densité supérieure
dans la partie
centrale

Document de travail

Un poids économique issu de la
combinaison d'activités et des soutiens publics



Les surfaces en vergers (fruits tempérés et châtaignes) représentent **76% du produit brut standard dégagé en 2014** sur les surfaces arables et de cultures permanentes du territoire SCOT.

A noter :

- La part représentée par la châtaigne (32%) d'autant plus déterminante pour le territoire qu'elle est difficilement substituable (zones de pentes).
- Les semences représentent 3% de la valeur économique sur 0.3% des surfaces agricoles

Un poids économique issu de la
combinaison d'activités et des soutiens publics



7 571 306 euros d'aides PAC 2013

à destination principalement des structures d'élevage :

- DPU : droit au paiement unique : 3 746 015 €
- MAE : mesure agro environnementale : 859 321 €
- ICHN : indemnité compensatrice de Handicap Naturel : 1 051 136 €
- Primes pour la viande bovine : 409 468 €
- Soutiens couplés spécifiques : 1 148 694€
- Soutien au secteur vitivinicole : 35 589 €
- Aides à l'installation des jeunes : 70 112 €
- Soutien à la modernisation des exploitations agricoles : 250 971 €

Situation des principales filières agricoles

- Un certain dynamisme pour la filière petits fruits, volailles, châtaignes, maraîchage, viticole
- Une stabilité pour les semences, grandes cultures, et ovins
- Des difficultés conjoncturelles pour les filières laitières et arboricoles
- Une production biologique en croissance (12% SAU)
- Une présence locale d'opérateurs économiques → critère de maintien



Zoom sur les filières

Filières	Tendance	Caractéristiques
Filière bovine lait	↘	Conjoncture défavorable. Coûts de production et de collecte plus élevés. Pérennité conditionnée à la construction d'une filière de qualité (AB, AOP...), au maintien des surfaces en herbe, à la possibilité de production fourragère en fonds de vallée
Filière caprine lait	→	Baisse du nombre d'éleveurs mais maintien relatif de la production : atelier en filière courte avec transformation fermière et atelier en filière longue avec un marché demandeur notamment en période dessaisonnée. AOP Picodon compense les contraintes geo de production Rôle d'entretien des espaces les plus difficiles d'accès
Filière ovine	→	Relative stabilité. Principalement en filière longue, dépendantes des aides publiques (PAC, PPT...) Une IGP Agneaux d'Ardèche en cours de construction Rôle d'entretien des espaces les plus difficiles d'accès

Zoom sur les filières

Filières	Tendance	Caractéristiques
Filière bovine	↗	Structuration faible. Devt lié à la crise laitière. Tendance à la spécialisation et l'agrandissement des troupeaux. Filière longue à faible valeur ajoutée. Devt d'une filière courte contrainte par un bassin de consommation limité et des abattoirs éloignés. AOP Fin gras du Mezenc : plus value pour les communes de montagne Dépendance à l'accès au foncier pour diminuer au mieux les charges d'alimentation animale = enjeu de maintien des surfaces dédiées
Filière volaille de chair	↗	Demande de la filière longue (Fermiers de l'Ardèche, LDC). Devt entre autre lié à la crise à laitière. IGP Ardèche depuis janvier 2017. Qques ateliers en production fermière dépendante de la pérennité de l'abattoir de l'ESAT de Veyras Prévision de plusieurs nouveaux bâtiments : installation par 2X400m² avec 1ha de terrain autour. Cohabitation parfois difficile avec les espaces résidentiels (nuisances sonores et olfactives)

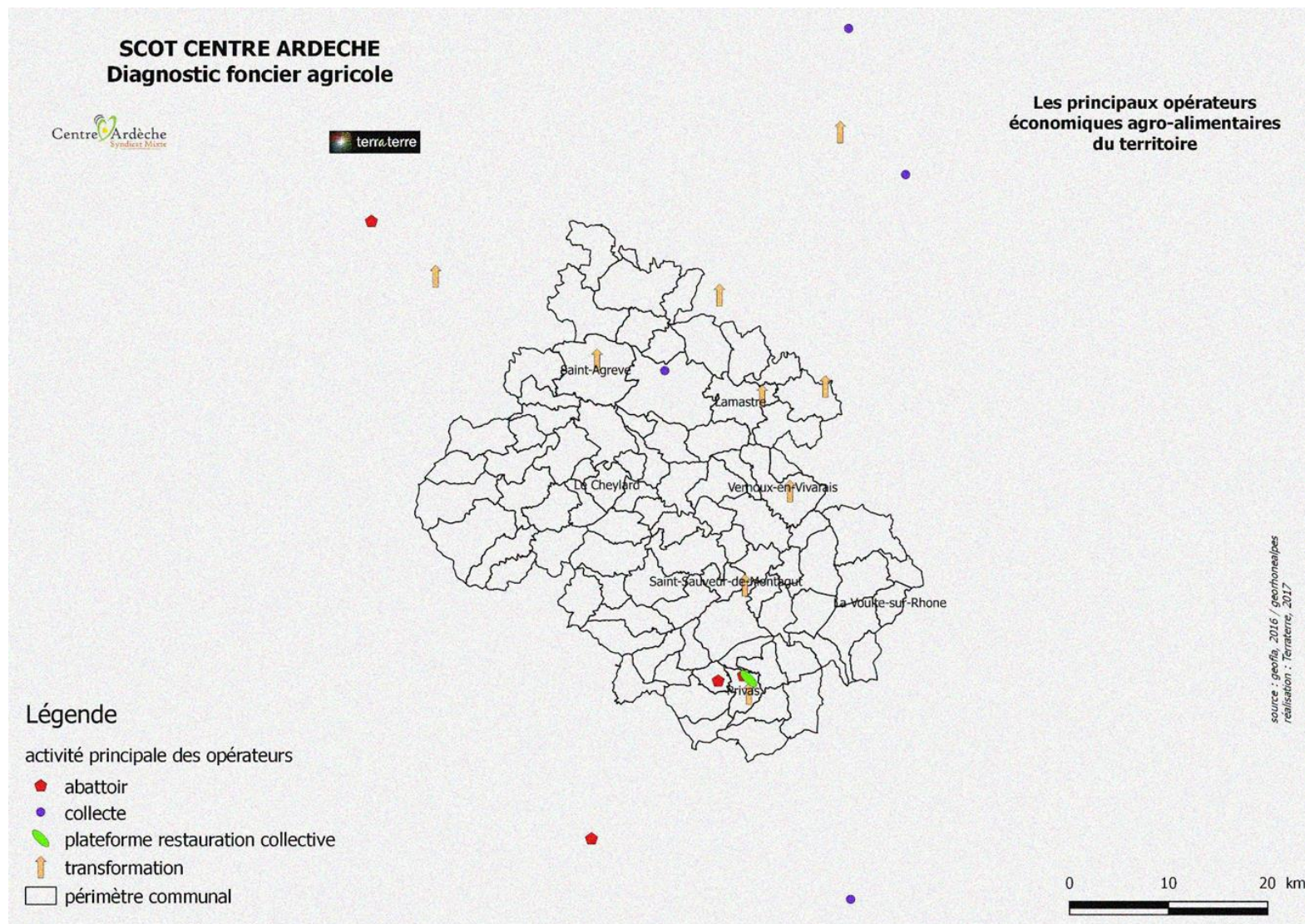
Zoom sur les filières

Filières	Tendance	Caractéristiques
Châtaigne	↗	Filière longue structurée en forte demande. Filière courte avec vente directe et transformation en développement. Programme de reconquête de la châtaigneraie de la chbre d'agri et du PNR. AOP châtaigne, majoritairement en AB. Menaces avec Cynips. Source de revenu pour exploitations des pentes, permet le maintien des exploitations sur des territoires à risque déprise
Arboriculture	↘	Baisse importante des volumes depuis 20 ans : arrachage des vergers au profit de l'urbanisation ou de friches Filière longue relativement structurée mais en perte d'activité, maintenu grâce à la châtaigne. Avenir de la filière très dépendante de l'accès à l'eau Regain de développement du petits fruits notamment sur le secteur de Vernoux

Zoom sur les filières

Maraichage	↗	Cette filière est fortement dépendante de l'accès à l'eau et au foncier en fonds de vallée, et des possibilités de vente directe. A noter la culture de pomme de terre primeur et de tomates sous serre dans la vallée de l'Eyrieux vendue principalement en filière longue.
Grandes cultures/semences	→	Principalement sur la plaine de Chomérac , filière longue. Risque de morcellement et de démantèlement des parcellaires agricoles dans un environnement très urbanisé. Semences : cahier des charges strictes imposant un foncier sécurisé

Les principaux opérateurs économiques



Des disparités socio-économiques territoriales

- Une agriculture dynamique et adaptative avec des préoccupations sur le renouvellement (secteurs de Vernoux, Lamastre, Désaignes, plaine de Chomérac)
- Une agriculture résiduelle qui dispose d'atouts (secteurs des vallées du Rhône, de l'Eyrieux et de l'Ouvèze)
- Une agriculture fragilisée qui résiste sous des formes variées (secteurs de St Sauveur, Privas, Le Cheylard)
- Une agriculture traditionnelle en voie de mutation (secteur de St Agrève)

Secteur LE CHEYLARD Rochette, Borée, Saint-Martial, Saint-Andéol de Fourchades, Chambon, Dornas, Saint-Genest-Lachamp, Saint-Christol, Saint-Barthélémy-le-Meil, Beauvène, Saint-Julien-Labrousse, Saint-Michel-d'Andaure, Le Cheylard, Jaunac, Saint-Martin de Valamas, Chanéac, La Chapelle-sous-Chanéac, Arcens, Saint-Clément, Accons, Mariac, Nonières, Saint-Cierge-sous-le-Cheylard

Agriculture diversifiée / Petits élevages extensifs (ovin)/châtaignes- pomme de terre – bois de chauffage

Majoritairement commercialisée en filière longue mais aides PAC

Vente directe limitée : éloignement des outils de transformation et des bassins de consommation

99 exploitations recensées et 111 chefs d'exploitants et co exploitants

Age moyen de 48 ans

35 % de plus de 55 ans et près du quart moins de 40 ans

Phénomène de rétention foncière

En résumé,

Le bassin de vie du Cheylard est un secteur agro-naturel caractérisé par une forte diversification de productions qui demeure relativement dépendant des aides publiques et peu concurrentielle. L'agriculture de ce secteur reste fragile et fait face à un phénomène de déprise important. Néanmoins, les enjeux principalement patrimoniaux, d'entretien du paysage et de protection contre les risques (incendie...) restent essentiels pour ce secteur.

La diversification des productions et des modes de commercialisation, la pratique de la pluriactivité, la reconquête de la châtaigneraie contribuent à maintenir les structures en place.

La viabilité économique de ces systèmes de production tient principalement à la capacité du territoire à maintenir en zone agricole des terres cultivables autres que le pâturage.

Secteur ST AGREVE Saint-André-en-Vivarais, Devesset, Saint-Agrève, Mars, Intres, Saint-Julien-Boutières, Saint-Jean-Roure, Labatie d'Andaure, Rochepaule, Saint-Jeure d'Andaure

Filière longue majoritaire/ agro –tourisme limité/ exploitation forestière

85 exploitations recensées et 102 chefs d'exploitants et co exploitants

Age moyen de 50 ans

38 % de plus de 55 ans et moins de 20 % ont moins de 40 ans

Transmission difficile (contrainte géoQ, capital imp, rétention foncière, précarité des modes de fermages)

En résumé,

Le secteur de Saint Agrève bénéficie d'une agriculture de montagne, principalement d'élevage en mutation. Les récentes difficultés de la filière laitière ont amené une diversification des productions nécessitant une plus grande assise foncière et la possibilité de construire des bâtiments.

La pérennité et le développement des filières longues (avec implantation territoriale) est un gage du maintien de ces structures (lait, petits fruits, volailles, viande bovine, caprins).

La valorisation des productions de ce secteur passe par une labellisation et le maintien des différents ateliers de production.

Secteur LAMASTRE Saint-André-en-Vivarais, Devesset, Saint-Agrève, Mars, Intres, Saint-Julien-Boutières, Saint-Jean-Roure, Labatie d'Andaure, Rochepaule, Saint-Jeure d'Andaure

Secteur à vocation agricole, marqueur paysager

Présence significative des cultures permanentes (13 % de la SAU) malgré une forte régression (cerisiers, abricotiers, châtaigniers...)

Multitude de combinaisons d'activités et de modes de commercialisation

Question de l'accès à l'eau déterminante pour le maintien de ces structures

146 exploitations (-32 % dps 2000), 164 chefs et coexploitants

43 installations accompagnées depuis 2000

En résumé,

Le secteur de Lamastre est un secteur agricole de moyenne montagne à forte valeur paysagère qui sait optimiser la complémentarité de ses ateliers.

Il est relativement dynamique et attractif et sait tirer profit de nouvelles opportunités quant à la commercialisation des produits. Sa pérennité passe par sa capacité à s'adapter et pour ce faire à disposer de ressources nécessaires et complémentaires (foncier, eau).

Secteur VERNOUX EN VIVARAIS Châteauneuf-de-Vernoux, Saint-Apollinaire de Rias, Saint-Jean-Chambre, Chalencon, Silhac, Saint-Julien-le-Roux, Vernoux-en-Vivarais

Combinaison d'activité forte mais plus modérée que le secteur de Lamastre
Dev't d'ateliers petits fruits, maraichage : irrigation, Production de châtaigne emblématique sur le secteur, Dvt des ateliers volailles
88 exploitations , 105 chef et co-exploitants, forte disparition des exploitations pluri-actives
Age moyen de 47 ans, 32 % des chefs d'exploitation moins de 40 ans

En résumé,

L'agriculture du secteur de Vernoux est diversifiée et a su s'adapter au gré des politiques publiques et des soubresauts des filières.

C'est une agriculture de plateau avec une assise économique plus solide que les groupes voisins, relativement concurrentielle.

Cette résistance est en partie due aux unités foncières relativement homogènes sur la partie plateau malgré une certaine fragmentation liée au développement urbain de Vernoux. Elle est aussi permise grâce aux possibilités d'irrigation qui permettent une diversification importante.

Le bassin de commercialisation plus proche de la vallée du Rhône est davantage propice à la vente directe et offre un potentiel de développement futur soumis à l'implantation possible de nouvelles populations et d'outils de transformation.

Secteur LA VOULTE SUR RHONE (La Voulte, Le Pouzin, Gilhac et Bruzac, Beauchastel, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Saint-Cierge-la-Serre, Flaviac, Saint-Julien-Saint-Alban, Rompon, Saint-Laurent-du-Pape)

Une agriculture contrainte : Fonds de vallée et pentes, urbanisation croissante

Fonds de vallée : arboriculture résiduelle et fourrages pour les exploitations des pentes parfois éloignées. A noter : AOP viticole sur St Julien St Alban (demande d'extension en cours sur Flaviac)

Concurrence foncière sur les espaces mécanisables et irrigables, concentration de l'agriculture sur les surfaces inondables

Présence plus importante de la vente directe

51 exploitations , perte de 78 % des actifs agricoles, 54 chefs et co(exploitants

Age moyen de 51 ans

Pbtique de transmission : 60 % ont plus de 50 ans

En résumé,

Le secteur de la Voulte sur Rhône est caractérisé par une agriculture périurbaine résiduelle liée à une urbanisation croissante et une crise arboricole sans précédent. Les ressources disponibles restent néanmoins un atout pour le développement et la diversification des exploitations restantes y compris celles plus éloignées en pente (support des stocks fourragers).

Il s'agit de la porte d'entrée du périmètre SCOT, vitrine des productions agricoles du territoire, qui présente à la fois un bassin de consommation et de production.

Secteur PRIVAS (Saint-Julien-du-Gua, Gourdon, Ajoux, Pourchères, Creyseilles, Pranles, Saint-Vincent-du-Durfort, Lyas, Coux, Privas, Alissas, Chomérac Rochessauve, Freyssenet, Saint-Priest, Veyras)

Plaine de Chomérac : semences, grandes cultures (grenier de l'Ardèche destiné à l'alimentation animale) et élevage, qqes maraichers. Fort potentiel agronomique avec capacité d'irrigation mais surfaces prisées par l'habitat (mitage de l'espace agricole). Tendance à l'agrandissement des exploitations (moy de 37 ha à 50 ha)

Ouest de Privas : petites structures orientées vers élevage / châtaigniers : importance de la pluriactivité, de la vente directe et de la transformation

115 exploitations , 133 chefs et co-exploitants.

En résumé,

La plaine de Chomérac demeure un **secteur agricole de premier plan** avec un potentiel de production et des ressources disponibles importantes. Cependant, elle est concurrencée par l'urbanisation croissante susceptible de mettre en péril la pérennité économique des structures locales y compris celles situées plus en pente.

L'agriculture des versants occidentaux reste fragile. Néanmoins, les enjeux principalement patrimoniaux, d'entretien du paysage et de protection contre les risques (incendie...) demeurent essentiels pour ce secteur. La diversification des productions et des modes de commercialisation, la pratique de la pluriactivité, contribuent à maintenir les structures en place.

Secteur St SAUVEUR DE MONTAGUT Marcols-les-Eaux, Albion d'Ardèche, Issamoulenc, Saint-Pierreville, Saint-Etienne-Serre, Gluiras, Saint-Maurice-en-Chalencon, Saint-Michel-de-Chabrillanoux, Dunières-sur-Eyrieux, Les Ollières, Saint-Sauveur-de-Montagut

Fonctionnement agricole très dépendant de l'accès aux fonds de vallée
 Maximisation des terres labourables en fonds de vallée (arboriculture, maraichage),
 tendance à la disparition des exploitations d'élevage
 Forte diversité de productions avec des systèmes en filière longue (ovin, châtaigne) et
 des systèmes associant vente directe et transformation

100 exploitations et 115 chefs et co-exploitants. Relative stabilité

Age moyen de 49 ans

23 % moins de 40 ans, dynamique d'installations

En résumé,

Unité agro-naturelle caractérisée par une forte diversification des productions qui demeure relativement dépendant des aides publiques et peu concurrentielle. L'agriculture de ce secteur demeure fragile et fait face à un phénomène de déprise important. Néanmoins, les enjeux principalement patrimoniaux, d'entretien du paysage et de protection contre les risques (incendie...) restent essentiels pour ce secteur.

La diversification des productions et des modes de commercialisation, la pratique de la pluriactivité, contribuent à maintenir les structures en place.

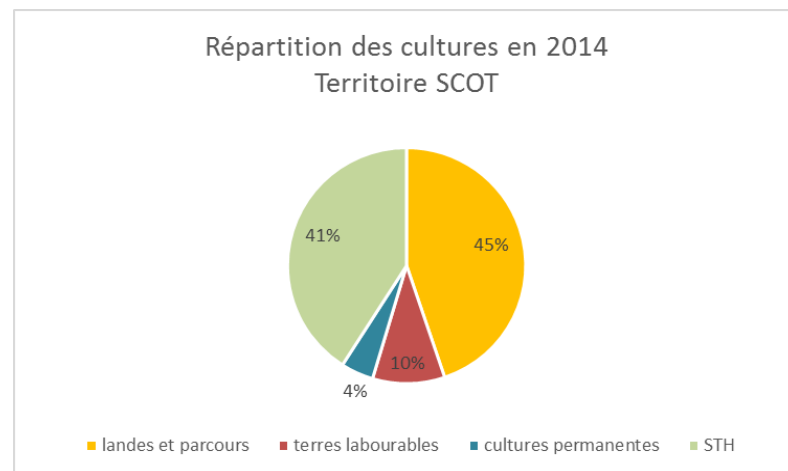
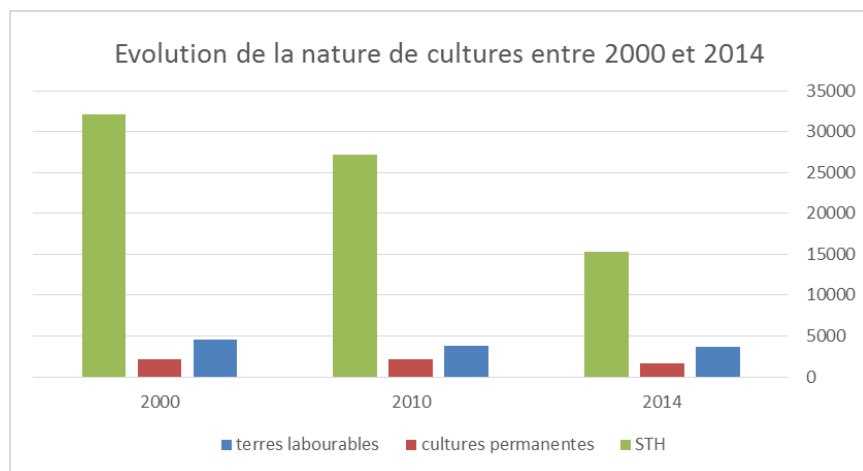
La viabilité économique de ces systèmes de production tient principalement à la capacité du territoire à maintenir en zone agricole des terres cultivables autres que le pâturage.

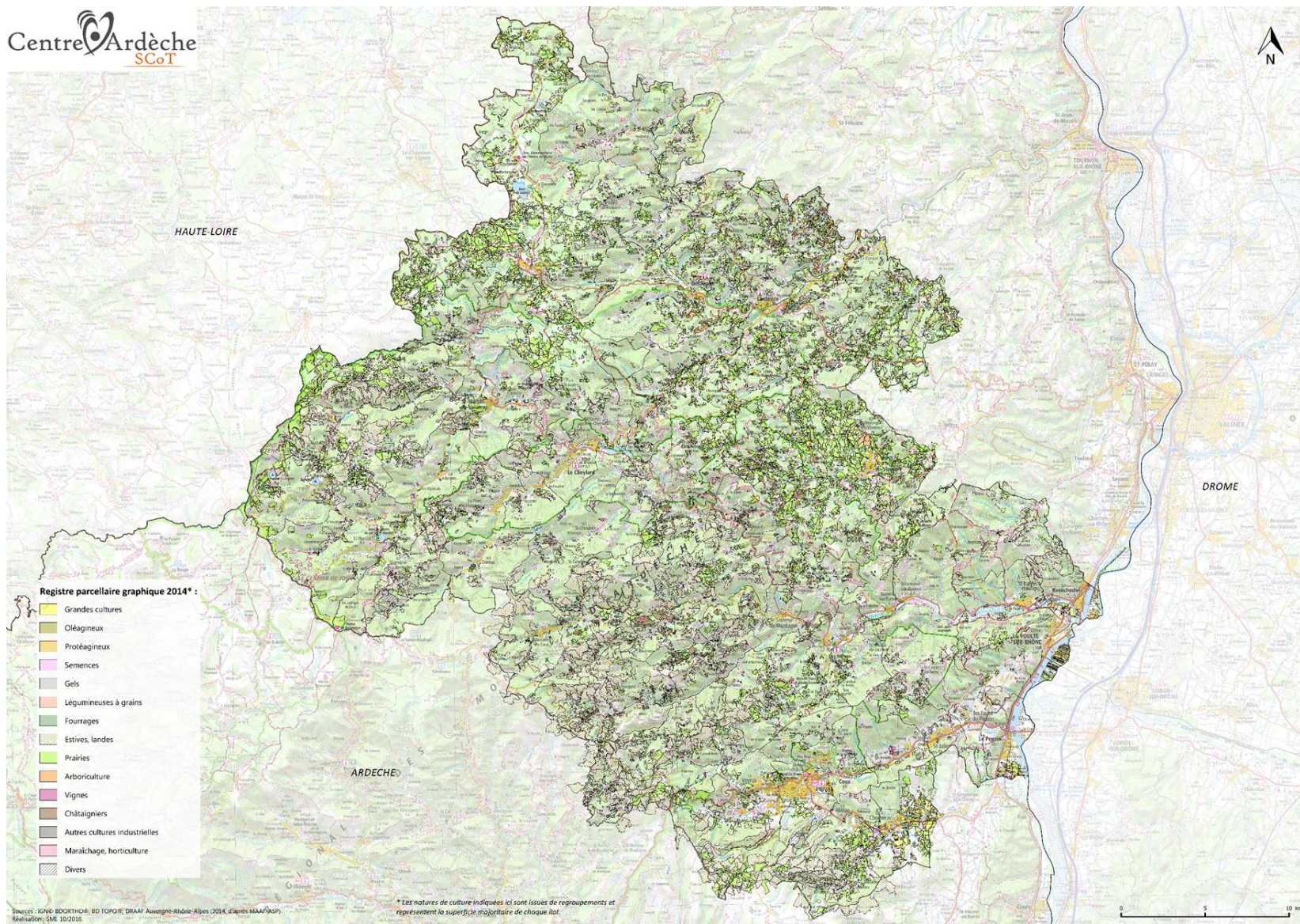
A. L'agriculture dans l'Etat Initial de l'Environnement



Une surface agricole relativement stable, des espaces majoritairement agro-naturels :

37 492 ha de SAU en 2014 dont 16 800 ha de landes et parcours.
 15,5 % de la superficie agricole allouée aux terres cultivables (25 % en Ardèche).
 Disparition de 20 % des surfaces labourables et des cultures permanentes entre 2000 et 2014. Optimisation dans les fonds de vallée et sur les terrasses.
 Chute de moitié de la STH au profit des landes (déprise relative)





Une valeur de production très dépendante des conditions pédologiques et des équipements disponibles

Valeur de production

source : GeoInfo, 2004
réalisation : Terradone, 2017

Légende

valeur de production

- nulle
- faible
- moyenne
- forte
- très forte
- périmètre communal

Potentiel de production	Surface (ha)	Part de la SAU %
Très faible	773.96	2
Faible	12577,5	37,6
Moyen	15737,7	47
Fort	3087,6	9,2
Très fort	1228	3,7

Potentiel de production =

Croisement des données qualités des sols et irrigation

Les surfaces irrigables sont estimées à 2000 hectares soit 6% de la surface agricole du territoire.

Une valeur économique moyenne impliquant une combinaison et une complémentarité des activités

Valeur économique dégagée par
l'agriculture

SCOT CENTRE ARDECHE
Diagnostic foncier agricole

Centre Ardecche
Syndicat Mixte

terra terre



Légende

valeur économique de l'îlot

faible

moyenne

forte

très forte

périmètre de commune

0 2.5 5 km



Document 440 000 001
révisé : Mars 2017

	Surface (ha)	Part de la surface agricole (%)
Faible	29 765	88.5
Moyen	2410	7
Fort	1233	3.7
Très fort	23	<1

Valeur économique = caractérise
des tènements agricoles en fonction
du Chiffre d'Affaires dégagé
(références PBS)

Une valeur environnementale significative



Enjeu de maintien de milieux ouverts dans un environnement agro-naturel (préservation des prairies naturelles et milieux ouverts)

Valeur environnementale = prise en compte des pratiques agricoles respectueuse de l'environnement (surfaces AB + surfaces enjeux agricoles Natura 2000)

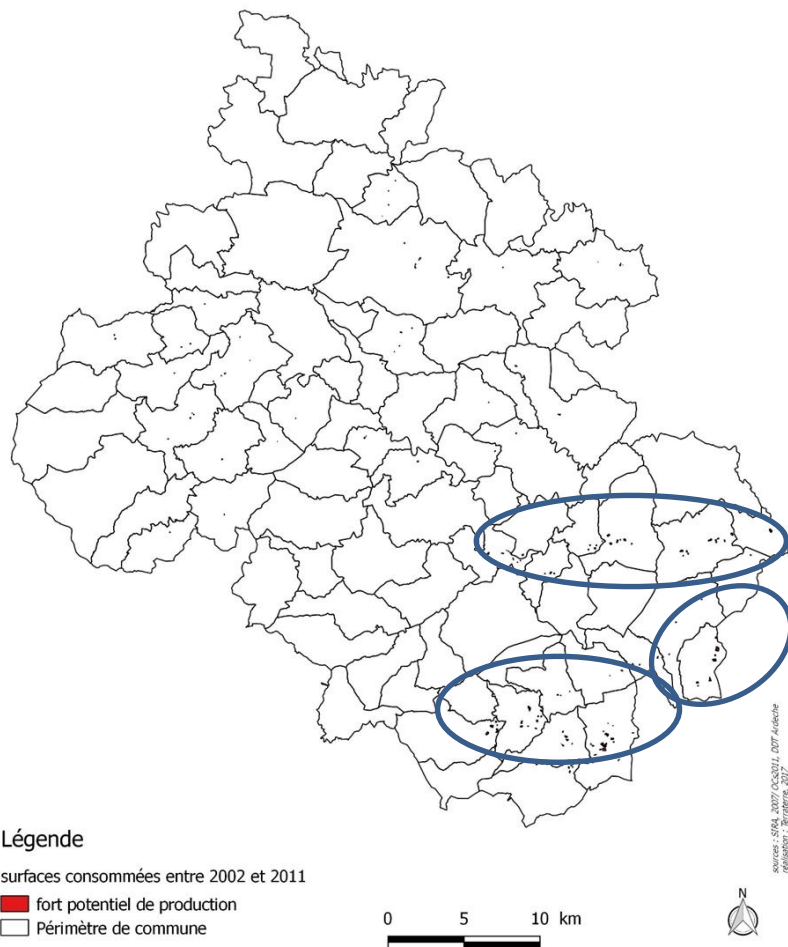
Les menaces pesant sur l'activité et le foncier agricoles : Un risque de déstructuration du tissu agricole

SCOT CENTRE ARDECHE
Diagnostic foncier agricole

Centre Ardèche
Syndicat Mixte

terra terre

Les terres agricoles à fort
potentiel de production
artificialisées entre 2002 et 2011

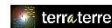


L'urbanisation s'est accompagnée d'une perte de surfaces agricoles **de 232 ha soit 26 ha/an** avec une perte importante entre 2002 et 2011 soit 1.12% de SAU. Plus de **la moitié (52%)** de ces surfaces **étaient porteuses d'un enjeu de production fort à très fort** (soit une perte 2.6% des surfaces de cet enjeu en 9 ans). Les secteurs les plus touchés sont **la vallée du Rhône, la vallée de l'Eyrieux, la vallée de l'Ouvèze et la plaine de Chomérac**.

Les menaces pesant sur l'activité et le foncier agricoles : Une pression urbaine plus forte sur certains secteurs

SCOT CENTRE ARDECHE
Diagnostic foncier agricole

LA PRESSION URBAINE



Si nous considérons une enveloppe prenant en compte un périmètre à 200 mètres des principales zones urbaines (considérant que les Loi Notre et Alur contribuent à la densification du tissu urbain donc à une moindre dispersion sur les zones agricoles), 3040 hectares de terres agricoles sont potentiellement soumises à une pression urbaine.



Légende

surfaces agricoles incluses dans un périmètre autour de 200 mètres du tissu urbain

0 5 10 km

	OTEX dominant	Enjeux principaux	Incidences spécifiques
Vallée du Rhône	Arboriculture	Productif économique	Perte de foncier limitant les rotations Impact sur le rôle de protection des risques
Basse vallée de l'Eyrieux	Cultures permanentes et annuelles	Productif Economique environnemental	Perte de surfaces fourragères pour les exploitations en amont Impact sur le rôle de protection des risques
Basse vallée de l'Ouvèze	Viticulture, élevage	Productif économique	Entrave à l'extension du périmètre AOP Remise en cause des ateliers d'élevage
Plaine de Chomérac	Grandes cultures, semences,	Zone de pression concernée	Dysfonctionnement des pratiques (coupures) Baisse de rentabilité par réduction des îlots
Plateau de Vernoux	Arboriculture, élevage	Productif Economique environnemental	Entrave à la diversification Baisse de rentabilité par réduction des îlots
Bassin de Lamastre/Désaignes	Arboriculture, élevage	Productif Economique environnemental	Entrave à la diversification Raréfaction importante du potentiel productif Impact sur le rôle paysager de l'agriculture
Plateau de St Agrève	élevage	Environnemental	Dysfonctionnement des pratiques (coupures)

Les menaces pesant sur l'activité et le foncier agricoles : Une pression urbaine plus forte sur certains secteurs



Des orientations d'aménagements :

Préserver l'agriculture c'est :

- **Garantir la pérennité du foncier agricole**
 - Ne pas artificialiser les meilleures terres
 - Préserver les équipements disponibles
- **Permettre l'accès à un foncier regroupé et structuré**
 - Ne pas artificialiser des parcelles constituant des tenements de taille importante
 - Animation foncière (constitution d'unités foncières de taille suffisante, limiter la rétention foncière)
 - Faciliter la transmission/installation par la mise en place d'outils adaptés (CLI)
- **Maintenir la multifonctionnalité de l'agriculture**
 - Maintenir milieux ouverts en secteurs de pente
 - Maintenir une activité agricole dans les zones de risques naturels forts



Des prescriptions de planification :

- Délimiter le développement urbain dans des enveloppes bien définies et impactant le moins possible les enjeux identifiés
- Réaliser un diagnostic préalable aux documents d'urbanisme pour limiter les effets négatifs sur les structures en place
- Respecter les règles de réciprocité autour des bâtiments d'élevage et des cultures pour limiter les conflits
- Anticiper les besoins des exploitations en zone naturelle sans toutefois impacter les enjeux définis
- Prévoir des compensations foncières éventuelles

Merci de votre attention !

